



Première conférence :

Conseil des ministres :

Plan de coopération européen et de soutien aux artistes pour rendre la production culturelle plus accessible et compétitive dans le Monde.

Lignes d'actions et avis européen sur l'accès à la culture.

Commissaires :

Ane Baz

Lourdes De Miguel

Alexandre Hennessy

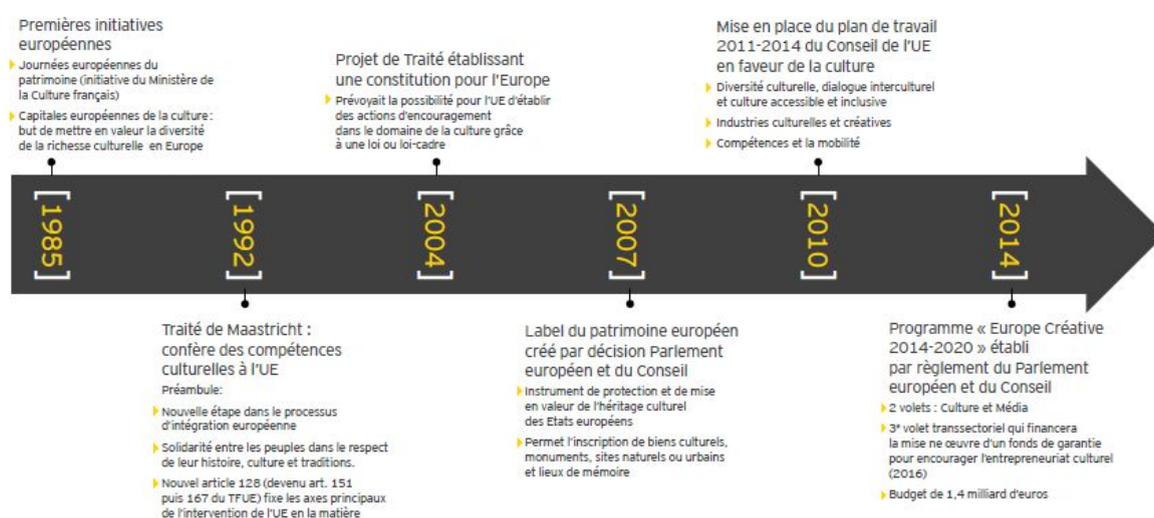
Historique :

En 1985, l'Union Européenne fait un premier pas vers une aide à la culture avec la création, tous les ans, des capitales européennes de la culture. Ce label donné à deux villes de l'Union sert à mettre en valeur la culture d'un pays, et surtout de la ville en question.

La deuxième mesure importante a lieu en 2007, avec la création du label de patrimoine européen qui est attribué à des lieux et monuments importants de l'union européenne, comme l'abbaye de Cluny en France, ou les archives de la couronne d'Aragon à Barcelone. Ce label attribué à seulement 38 sites à pour but d'aider l'accès et la visite des sites, mais aussi de donner une histoire commune à l'Union Européenne.

Enfin, en 2014 est mis en place le programme "d'Europe créative 2014-2020" qui attribue un budget de 1,46 milliards d'euro pour le financement de la culture au sein de l'Union européenne. Ce budget est divisé en : 56% pour les projets cinématographiques, 31% pour les programmes culturels, et 13% pour les autres opérations sans secteur. Mais ce financement reste insuffisant pour le domaine de la culture selon de nombreux acteurs, et l'action culturelle à eu tendance à être subordonnée aux priorités budgétaires des politiques économiques dans un contexte difficile.

Le but de la commission est donc de remettre en valeur la culture nationale et européenne des pays membres dans le but de renforcer la cohésion entre ces pays, mais aussi d'augmenter le sentiment de citoyenneté européenne.



* * *

Introduction :

La culture représente toutes les connaissances humaines. Allant de la sculpture à la peinture en passant par les monuments, le cinéma, la littérature, les langues et même les valeurs, la chanson populaire, la gastronomie...

Les débats de notre conseil des ministres sur cette thématique vont surtout tourner autour de 4 grands axes :

- La priorité doit être celle du renforcement de l'accès à la culture et à l'art dans toute l'Europe.

- Les arts : La peinture, la sculpture, les monuments et autres formes d'art sont très importantes dans notre société mais elles ne sont pas accessibles à la grande majorité de la population. Notre but est donc de rendre plus accessible la culture de tous les pays de l'Union Européenne pour les citoyens de l'Union.

- Education : L'éducation est l'un des moyens les plus importants pour transmettre la culture d'un pays. De nos jours, l'éducation se concentre surtout sur une approche nationale et non européenne, si ce n'est dans certains centres européens. La commission devra donc débattre sur l'idée de la mise en place progressive d'un accord cadre proposant des cours pour sensibiliser à la culture européenne autant qu'au fonctionnement de l'Union.

- Pour un soutien aux artistes européens : Le conseil des ministres cherchera à mettre en œuvre un plan de soutien aux artistes dont les projets ou les déplacements sont de dimensions européennes.

* * *

Sommaire :

1. Les arts
2. Les frontières de l'Art
3. L'éducation commune
4. Un accès à la culture plus démocratique dans toute l'Europe

* * *

Les arts et la culture :

En 1985 sont créées les capitales européennes, elles sont élues tous les ans et représentent la diversité culturelle de l'Union et servent aussi à donner un sentiment d'appartenance aux citoyens européens. En 2019, ces capitales européennes sont Plovdiv (Bulgarie) et Matera (Italie). Ces villes devront durant l'année faire des dizaines d'exposition, des festivals et d'autres évènements pour promouvoir la culture de la ville et du pays ! En

contrepartie, ces villes reçoivent un boost économique non négligeable, une place dans les media grâce à la publicité de l'union, et aussi la possibilité de promouvoir leur culture mais aussi leurs artistes ! Suite à la demande de la ville, un groupe d'experts décide si oui ou non la ville peut devenir une capitale de la culture. Par exemple, le Royaume Uni a proposé 5 villes différentes pour 2023 en 2017, mais toutes les propositions ont été disqualifiées à cause du Brexit ! Le rôle de notre commission sera donc de choisir ces capitales de la culture, mais de façon différente pour permettre un travail de recherche sur le pays. Chaque pays se verra assigner une ville et le commissaire devra défendre la ville pour qu'elle soit désignée comme capitale européenne de la culture, deux villes seront choisies à l'occasion de cet évènement !

L'art et la culture dans l'union peuvent aussi être diffusés à travers la création d'une exposition ambulante qui traverse l'Europe ! Cette exposition sera accessible par tous les pays signataires et sera l'occasion de diffuser leur culture mais aussi promouvoir leurs artistes. Cette idée a été proposée plusieurs fois au sein de l'Union mais jamais mise en place malheureusement.



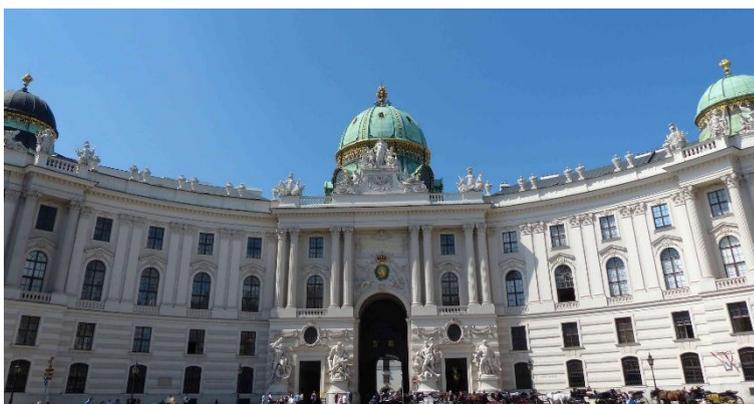
* * *

Les frontières de l'art :

La culture et l'art sont très considérés par l'Union Européenne. L'article 167 du traité de fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) dit "L'Union contribue à l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun. L'action de l'Union vise à encourager la coopération entre États membres et, si nécessaire, à appuyer et compléter leur action dans les domaines suivants : l'amélioration de la connaissance et de la diffusion de la culture et de l'histoire des peuples européens, la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel d'importance européenne, les échanges culturels non commerciaux, la création artistique et littéraire y compris dans le secteur de l'audiovisuel". Les états membres visent donc à valoriser et protéger l'héritage commun de l'Europe.

L'une des manières de briser les frontières de l'art est le financement. L'Union Européenne fournit des financements à plusieurs projets communs comme par exemple "Erasmus", "l'Europe créative", cela veut donc dire que le financement va vers les secteurs de l'audiovisuel, de la culture et de la création au moyen du programme "Europe créative". Mais ce projet de financement ne couvrira que la période 2014-2020. De plus, "la recherche sur le patrimoine culturel" est un programme dans lequel l'UE soutient des projets en faveur de la conservation et de la recherche dans le domaine du patrimoine culturel de l'Europe. D'autre part, le "financement des fonds structurels en faveur de la culture" montre que les politiques régionales financent des projets culturels dans les régions moins développées d'Europe.

En 2013 le label du patrimoine européen s'est mis en place. Ce label commémore les sites qui sont des "jalons dans la création de l'Europe aujourd'hui" selon le site de l'UE. Ces sites sont choisis grâce à leur rôle joué dans l'histoire et les activités qu'ils proposent. De plus, ils célèbrent l'histoire, les valeurs et les idéaux européens. Des exemples de sites avec le label du patrimoine européen sont le centre antique d'Athènes (Grèce), le Palais impérial (Vienne, Autriche), la constitution du 3 mai 1791 (Pologne)...



[Le Palais Impérial de Vienne,](#)
[label du patrimoine](#)
[Européen.](#)

L'Union Européenne a aussi pris d'autres initiatives. En 1985, ils créent les "Journées du patrimoine". Elles permettent aux Européennes de visiter des sites rarement accessibles, des milliers de monuments et de sites ouvrent leurs portes au grand public. L'objectif de ces journées est de mieux connaître la richesse et la diversité culturelles de l'Europe, inviter l'Europe à relever les défis politiques, économiques et sociaux auxquels le secteur de la culture est confronté, et d'informer les citoyens et les pouvoirs publics sur l'urgence de protéger le patrimoine culturel.

* * *

Le géant Américain :

Que ce soit avec la célèbre Maryline Monroe, les films Marvel qui rapportent des Milliards à travers le monde ou les chaînes de Fast Food comme Burger King, McDonald ou KFC, le géant Américain exporte sa culture à travers le monde sans relâche. Cette culture écrase en grande partie celle du pays. Que ce soient les restaurants ou l'art moderne, les Américains font toujours plus, et plus vite. C'est un effet visible dans la vie de tous les jours, les Starbucks sont devenus des lieux répandus dans le monde entier, la musique venant des Etats-Unis est diffusée toute la journée sur la radio et nos téléphones, et avec l'aide d'internet, l'accès à cette culture Américaine est d'autant plus facile ! De nos jours, on peut aussi voir cet effet flagrant dans la culture gaming, tous les nouveaux jeux tendance tel que Fortnite, Call of Duty etc... viennent des Etats-Unis !!! Par comparaison, le jeu français le plus connu est probablement Rayman, alors que les jeux vidéo Américains se comptent par centaines !



Ce géant doit donc être arrêté à tout prix et la première solution serait d'arriver à promouvoir la culture Européenne à la fois à l'échelle de l'Union, mais aussi à l'échelle internationale !

C'est donc aux commissaires de trouver les solutions pour arriver à combattre les Etats-Unis.

Voici quelques questions pour vous guider :

- Peut-on rivaliser avec les Etats-Unis ?
- Dans quel domaine peut-on créer une concurrence ?
- Comment arriver, avec la puissance de l'Union Européenne, à se poser face au géant Américain ?

* * *

L'éducation dans l'union européenne :

D'après Nelson Mandela, « l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde » C'est donc notre devoir d'éduquer les enfants pour rendre notre monde meilleur.

L'éducation est déjà un sujet très important au sein de l'Union européenne, avec le projet ERASMUS qui permet, si on fait déjà partie d'une université dans l'UE, de voyager vers une autre université pendant trois à douze mois ! Ce projet fonctionne très bien et permet un échange d'étudiants dans toute l'Union. Mais, de nos jours, et c'est aussi le cas en France, l'éducation des arts et de la culture se centre surtout sur ceux du pays. On apprend beaucoup de choses sur les livres et les auteurs français, mais qu'en est-il des auteurs flamants, des artistes polonais ? Notre éducation à tous manque d'universalité, il faudrait que les citoyens de l'Union Européenne apprennent des choses sur les pays en ce qui concerne la culture !



Nous proposons donc aux commissaires de débattre sur l'idée d'un cours supplémentaire dans lequel les enfants acquerront des connaissances sur la culture et les arts des autres pays de l'UE.

Mais ce programme est loin d'être parfait, il manque encore beaucoup de sujets qui n'ont pas été abordés. Les commissaires devront donc parler des sujets suivants pour arriver à un accord commun :

- Ce cours doit-il être mis en place ? C'est une question importante qui peut diviser les pays. Certains veulent prôner leur culture alors que d'autres veulent renforcer les liens européens qui les unissent.

- Que va-t-on apprendre aux élèves ?

- Ce cours devra remplacer un autre cours au sein de l'éducation, mais lequel ? L'histoire et la géographie ? Les langues ? Les mathématiques ?

- Les professeurs qui donneront des cours seront-ils itinérants ou statiques ?

- Peut-on utiliser ce cours pour concurrencer la culture mondiale des Etats-Unis ?

* * *

Conclusion :

Les débats de cette commission seront donc réunis autour de 3 grands sujets :

- L'élection des capitales européennes de la culture
- Comment briser les frontières de l'art et de la culture et faire concurrence à la culture de masse des Etats-Unis ?
- Comment mettre en place une éducation commune au sein de l'Union Européenne ? Peut-on concurrencer les Etats-Unis avec cette mesure ?

Le but premier de la commission est de rehausser le statut de la culture non seulement au sein de l'Union Européenne, mais aussi au statut mondial pour faire face aux Etats-Unis.

* * *

Bibliographie :

1. <https://www.touteleurope.eu/actualite/les-capitales-europeennes-de-la-culture.htm>
↓
2. https://fr.wikipedia.org/wiki/Capitale_europ%C3%A9enne_de_la_culture
3. https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/capitals-culture_en
4. <https://ec.europa.eu/culture/initiatives>
5. <https://www.erasmusplus.org.uk/>
6. https://en.wikipedia.org/wiki/Erasmus_Programme
7. https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/node_en
8. <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>
9. https://fr.wikipedia.org/wiki/Label_du_patrimoine_europ%C3%A9en